

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Trente-troisième session du Comité pour les animaux
Genève (Suisse), 12 – 19 juillet 2024

Réglementation du commerceMatériels d'identification des spécimens d'espèces inscrites aux annexes de la CITES

MANUEL D'IDENTIFICATION DES ANIMAUX INSCRITS À L'ANNEXE I DE LA CITES

1. Ce document a été soumis par la Chine en tant que point focal du groupe d'experts de liaison sur le Manuel d'identification des animaux inscrits à l'annexe I de la CITES.*
2. Au cours de sa 32e session (AC32 ; Genève, juin 2023), le Comité pour les animaux a examiné le document [AC32 Doc. 19.2](#) soumis par la Chine et a salué l'initiative intitulée *Manuel d'identification des animaux inscrits à l'Annexe I (A1A-ID)* qui est lancée par la Commission scientifique pour les espèces menacées (ESSC) en tant qu'autorité scientifique CITES de la Chine. L'initiative vient compléter le mandat des Comités pour les animaux et pour les plantes défini dans la décision 19.142. Les résultats devraient alimenter le groupe de travail intersessions conjoint sur le matériel d'identification des spécimens d'espèces inscrites à la CITES.
3. Le Comité pour les animaux a demandé au Secrétariat de publier une notification aux Parties demandant aux Parties et aux observateurs de faire part à la Chine leur intérêt à participer à l'initiative sur le *Manuel d'identification des animaux inscrits à l'Annexe I* ([AC32 SR](#)). Le Secrétariat a publié la notification aux Parties [No. 2023/087](#), le 18 juillet 2023, invitant les Parties et les observateurs à manifester leur intérêt à participer à l'initiative dont les objectifs sont les suivants :
 - a) compiler les ressources d'identification existantes concernant les espèces animales inscrites à l'Annexe I et analyser leurs lacunes ;
 - b) sur la base de ces résultats, élaborer une version actualisée du « Manuel d'identification des animaux inscrits à l'Annexe I de la CITES ».
4. L'initiative a mis en place un groupe d'experts de liaison, dont la composition actuelle est la suivante :

Composition

Coprésidence : le représentant de l'Océanie (M. Robertson) et directeur exécutif adjoint de l'ESSC (Académicien M. Wei) ;

Membres du Comité pour les animaux : le spécialiste de la nomenclature (M. van Dijk) et la représentante suppléante (Mme van Schingen-Khan) ;

Point focal : la représentante de la Chine (Mme. Zeng) ;

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

- Parties : Afrique du Sud, Allemagne, Botswana, Chine (et le programme TESA), Espagne (Universidad Internacional de Andalucia), Inde, Mexique, Pérou, République-Unie de Tanzanie, Thaïlande ; et
- OIG et ONG : Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature-Programme des Nations Unies pour l'environnement, AsiaCat, China Wildlife Conservation Association (CWCA - Association Chinoise pour la Conservation de la Vie Sauvage), Environmental Investigation Agency (EIA)-UK, Humane Society International (HSI), Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), Société allemande d'herpétologie (DGHT), TRAFFIC, Wildlife Conservation Society (WCS), et Fonds mondial pour la nature (WWF-Chine).

Activités et progression

5. Les travaux se dérouleront en deux phases :
- a) La première phase consiste à achever le travail de collecte des données qui servira de base à l'élaboration du nouveau A1A-ID, et
 - b) la deuxième phase consiste à poursuivre le développement du nouveau A1A-ID.
6. Les experts du groupe de liaison ont principalement travaillé par voie électronique au cours de la première phase. Quatre sous-groupes ont été créés pour organiser les travaux de la première phase. Des experts se sont portés volontaires pour rejoindre chaque sous-groupe et ont servi de coordonnateurs dans le cadre des mandats suivants :

Groupe 1 Ressources humaines

- Mandat provisoire
- Créer une base de données spécialisée multilingue, multirégionale et multi-taxonomique ;
 - à la demande de chaque groupe, coordonner un groupe d'experts qualifiés pour examiner le matériel d'identification et/ou confirmer les images de référence et un groupe de personnes et d'instituts qui évaluent le matériel d'identification ; et
 - coordonner des réunions en ligne à la demande de chaque groupe.

Coordonnateurs M. Antonio Galilea Jiménez (ESPAGNE, [UNIA Master Programme](#))

Membres Spécialiste de la nomenclature du Comité pour les animaux de la CITES, République-Unie de Tanzanie, AsiaCat, CWCA, WCS, WWF

Groupe 2 Bibliothèque numérique

- Mandat provisoire
- Gérer une bibliothèque numérique multilingue, multirégionale et multi-taxonomique, rassemblant du matériel d'identification des espèces animales inscrites à l'annexe I ;
 - réfléchir à des index appropriés ou à un système de catalogage des livres ; et
 - élaborer un Guide d'utilisation de la bibliothèque numérique afin de faciliter l'analyse des écarts et autres évaluations.

Coordonnateurs Mme Ling Xu (TRAFFIC, opérateur de la bibliothèque numérique)

Membres Spécialiste de la nomenclature du Comité pour les animaux de la CITES, Tanzanie, CWCA

Groupe 3 Analyse d'écarts

- Mandat provisoire
- Étudier et préparer la méthodologie de l'analyse des écarts, y compris l'identification du champ d'application, des éléments d'évaluation et des outils ; et

- Préparer un rapport d'analyse des écarts permettant de formuler des orientations générales sur l'élaboration de l'A1A-ID.

Coordonnateurs Mme Zeng, Yan (Chine)

Membres Spécialiste de la nomenclature du Comité pour les animaux de la CITES, Allemagne, WCS

Groupe 4 Base de données des images de référence

Mandat provisoire

- Étudier et proposer des normes de stockage des images et des méthodes de classement précises ;
- inviter des experts qualifiés à examiner le libellé de l'image et à approuver l'image de référence ;
- donner des conseils sur les aspects juridiques de la protection de la propriété de l'image, des droits d'auteur, de la sécurité, de l'utilisation, etc.
- Formuler des recommandations sur la propriété et l'utilisation de la banque d'images de référence.

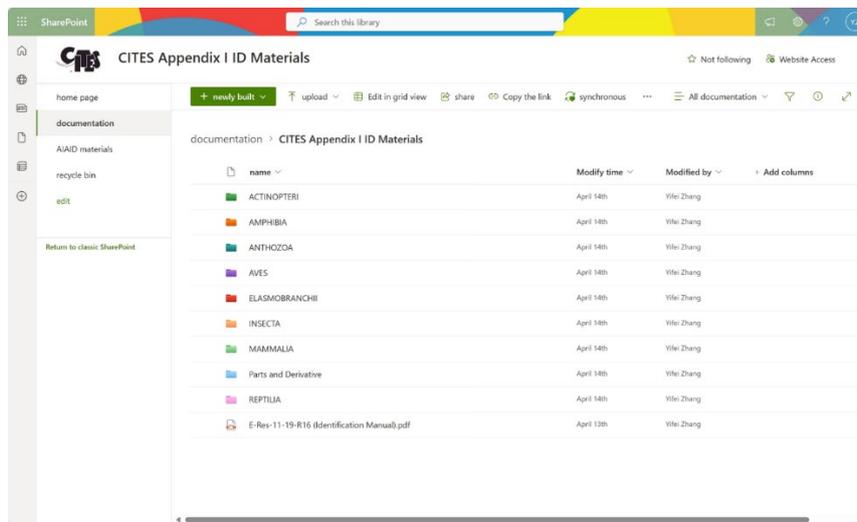
Coordonnateurs Postes vacants

Membres Spécialiste de la nomenclature du Comité pour les animaux de la CITES, China, AsiaCat, IFAW, WWF

6. Le 7 novembre 2023, 30 représentants du Comité pour les animaux, de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de la Chine, de la Nouvelle-Zélande, du Pérou, de la République-Unie de Tanzanie, du PNUE-WCMC, d'AsiaCat, de CWCA, de l'EIA-UK, de HSI, d'IFAW, de TRAFFIC et de WCS se sont réunis à Genève pour le coup d'envoi de l'initiative A1A-ID. La réunion a servi à recueillir les observations et les opinions sur la structure proposée pour le groupe d'experts de liaison, les étapes de travail, les échéances et les programmes des sous-groupes. La réunion de lancement est convenue d'un formulaire avec les informations d'identification des animaux inscrits à l'Annexe I de la CITES (Annexe 1) pour l'évaluation et le développement du matériel d'identification, ainsi que des programmes et des mandats des sous-groupes pour la première phase de l'initiative.
7. Le 2 février 2024, les experts se sont réunis en ligne, ont partagé l'avancement des activités des sous-groupes et de la bibliothèque numérique, et ont discuté du travail sur l'analyse des écarts, des obstacles et de la vérification avant l'AC33. Il a été recommandé d'utiliser le *Tableau d'inventaire* et la *Liste de contrôle de l'A1A-ID* (Annexe 2) fournis par le PNUE-WCMC comme point de départ pour l'analyse des écarts.

La bibliothèque numérique

- 8 TRAFFIC a créé une bibliothèque numérique pour le partage et le stockage du matériel d'identification de l'annexe I de la CITES (Manuel d'identification) en utilisant la plateforme Sharepoint de TRAFFIC pour faciliter son accès aux experts du monde entier. Actuellement, 28 fichiers sont rassemblés dans la bibliothèque. La bibliothèque numérique les a séparés dans différents dossiers en fonction de l'ordre des espèces, afin qu'il soit plus facile pour les utilisateurs de rechercher des documents dans la bibliothèque. TRAFFIC travaille sur une fonction de recherche dans la bibliothèque pour faciliter la recherche d'espèces ou de contenus spécifiques dans les fichiers stockés dans la bibliothèque.
- 9 Tous les experts impliqués dans l'initiative peuvent consulter et télécharger des fichiers en utilisant le lien partagé vers cette bibliothèque numérique. Cependant, comme la bibliothèque est construite sur la plateforme interne de TRAFFIC, le nombre de personnes autorisées à la modifier et à la gérer est limité. Un membre attitré du personnel de TRAFFIC est chargé de télécharger les nouveaux documents dans les dossiers afin de garantir la mise à jour de la bibliothèque.



(Image : impression écran de la page internet de la bibliothèque numérique)

10. En mars et avril 2024, un boursier du Programme d'échange de talents à l'intention des autorités scientifiques de la CITES (TESA) a travaillé sur la mise à jour et le développement d'un A1A-ID à l'échelle nationale pour le Kenya. Le projet a mis en évidence les domaines nécessitant des synergies, tels que les espèces transfrontalières et une bonne base de travail pour assurer une bonne trajectoire, en se complétant mutuellement plutôt qu'en dupliquant les efforts.
11. Le point focal est parvenu à un accord initial avec la China Animal Scientific Database (<http://www.zoology.csdb.cn>) pour développer un système d'information relié au manuel d'identification afin d'améliorer l'efficacité de la deuxième phase, de faire participer pleinement la communauté CITES, d'intégrer le matériel existant et les ressources de la bibliothèque numérique, et d'explorer un mécanisme de mise à jour numérique innovant. Au moment de la rédaction du présent document, les deux parties recherchent un soutien financier et une coopération technique.
12. Le point focal a contacté le Lynx Nature Book au sujet des droits d'auteur sur les illustrations des espèces et pour discuter de l'utilisation numérique future et des questions de publication. En raison du grand nombre de mammifères et d'oiseaux inscrits à l'annexe I de la CITES et de la diversité des partenaires qui détiennent les droits d'auteur des illustrations pour les utilisations imprimées et numériques, le cas a été présenté aux partenaires de Lynx, y compris le Cornell Lab of Ornithology, afin d'examiner les possibilités et les coûts.

Analyse des écarts et observations

13. Au terme des activités susmentionnées, les experts réalisent conjointement une analyse des écarts sur la base de l'inventaire des matériels d'identification disponibles dans la Liste des espèces CITES et Species+ et des inscriptions à la CITES des animaux de l'Annexe I téléchargées en septembre 2023. Des conclusions et des observations sont données sur la date de publication, les taxons couverts, la langue utilisée, l'harmonisation avec le statut taxonomique actuel du matériel d'identification sous cette forme, etc. L'analyse comprend des aspects holistiques et d'autres spécifiques à la faune en question.
 - a) Dans l'ensemble, les manuels d'identification CITES de 1986 ne comprennent qu'une partie des espèces animales actuellement inscrites à l'Annexe I. Ils sont caducs et ne sont plus très utiles. Les espèces ne sont pas incluses pour diverses raisons, comme le fait que l'espèce n'ait pas été décrite scientifiquement après ou pendant la préparation des guides d'identification, ou que l'espèce n'ait pas été décrite dans la partie du guide concernant l'espèce, ou que l'espèce ait été inscrite ultérieurement aux Annexes de la CITES, ou encore du fait de changements ultérieurs dans les références de nomenclature adoptées par les CoP.
 - b) Alors que certains manuels nationaux sur les espèces inscrites à la CITES sont publiés en français, comme les manuels nationaux du Gabon, il existe un écart important entre les documents d'identification disponibles dans les différentes langues de travail de la CITES.
 - c) La préparation du matériel d'identification a été un processus long et fastidieux. Toute différence de nomenclature entre un guide existant et la référence normalisée pertinente, ainsi que la manière dont ce processus de développement peut être raccourci, doivent être prise en compte. Par conséquent, la

deuxième phase du développement de l'A1A-ID devrait identifier les sujets prioritaires et les modalités de travail.

- d) La question se pose de savoir s'il est nécessaire de disposer de manuels d'identification détaillés pour toutes les espèces, surtout dans le cas où la question se pose de savoir si l'espèce fait l'objet d'un commerce international et, dans l'affirmative, sous quelle forme.
- e) Les experts ont discuté des taxons prioritaires inscrits à l'annexe I de la CITES, tels que le poisson-scie (*Pristis spp.*) et les mollusques des États-Unis d'Amérique et de Cuba, pour lesquels il pourrait être nécessaire de développer un matériel d'identification, et ils ont proposé des solutions pour d'autres espèces.
- f) En ce qui concerne le matériel d'identification existant, pour **les mammifères**, le *Handbook of the Mammals of the World* - Volumes 1-9 édité par Don E. Wilson, Russell A. Mittermeier, Thomas E. Lacher et publié par Lynx Edicions en association avec Conservation International et l'UICN illustre et décrit toutes les espèces vivantes de mammifères sur terre. De plus, la cinquième édition de *Lemurs of Madagascar*, publiée l'année dernière, fournit des informations détaillées sur les lémuriens de Madagascar. La 4e édition du Guide des lémuriens ci-dessus a été présentée dans l'application pour l'observation des lémuriens. Il en va de même pour **les espèces d'oiseaux**.
- g) **Pour les reptiles**, il existe des documents d'identification plus récents pour *Abronia spp.* (Guide d'identification des sauriens (lézards-alligators arboricoles, *Abronia spp.*) réglementés par la CITES (EN/ES/FR) 2017) et *Varanus spp.* (Auliya, M. & A. Koch. 2020. Guide d'identification visuelle des espèces de varans du monde (Genus *Varanus*). - Bundesamt für Naturschutz, BfN-Skripten 552. <https://www.bfn.de/publikationen/bfn-schriften/bfn-schriften-552-visual-identification-guide-monitor-lizard-species>). Pour les espèces de *Kinosternon* nouvellement inscrites à l'Annexe I (*K. cora* et *K. vogti*) : la proposition comprenait déjà une clé d'identification dans l'Annexe (sans aucune illustration). En outre, les descriptions d'espèces de Loc-Barragan et al. (2020) et Lopez-Luna et al. (2018) fournissent un contenu utile pour l'identification des deux espèces (<https://doi.org/10.11646/zootaxa.4885.4.3> and <https://doi.org/10.2744/CCB-1292.1>). Dans le cas des espèces de reptiles inscrites lors des CoP18 et CoP19 (par exemple *Ceratophora spp.*, *Cophotis spp.*), il existe également des descriptions détaillées des espèces, y compris des photographies, dans les publications suivantes qui ont été publiées par le BfN en collaboration avec la DGHT : Langner, C., Pfau, B., Bakowskie, R., Arranz, C. & A. Kwet (2021): Évaluation du potentiel de reproduction en captivité de certains taxons de reptiles inscrits aux Annexes I et II de la CITES lors de la CoP17 - Bundesamt für Naturschutz, BfN-Skripten 609. (<https://www.bfn.de/publikationen/bfn-schriften/bfn-schriften-609-evaluation-captive-breeding-potential-selected>) ; Langner, C., Pfau, B., Bernardes, M., Gerlach, U., Hulbert, F., van Schingen-Khan, M., Schepp, U., Arranz, C., Riedling, M. & A. Kwet (2022) : Évaluation du potentiel de reproduction en captivité d'une sélection de taxons d'amphibiens et de reptiles inscrits aux Annexes I et II de la CITES lors de la CoP18. - Bundesamt für Naturschutz, BfN-Skripten 627. (<https://www.bfn.de/publikationen/bfn-schriften/bfn-schriften-627-evaluation-captive-breeding-potential-selected>). Le boursier du programme TESA travaille sur une nouvelle version du manuel d'identification pour *Malacochersus tornieri* et les tortues marines.
- h) **Pour les espèces d'amphibiens**, comme les Bufonidae en Afrique, le matériel d'identification CITES existe, mais dans certains cas, l'espèce respective est incluse sous un nom taxonomique différent (par exemple, *Altiphrynoides osgoodi* est inclus dans le Guide d'identification CITES - Amphibiens de 2006, mais sous le nom de *Sphingophrynoides osgoodi*). Cependant, pour un certain nombre d'espèces d'amphibiens, il n'existe pas de matériel d'identification CITES de ce type, comme la plupart des *Nectophrynoides spp.*, *Telmatobius culeus* et *Neurergus kaiseri*. Néanmoins, certaines espèces, comme *Telmatobius culeus* et *Neurergus kaiseri*, présentent des caractéristiques de diagnostic distinctes et peuvent être identifiées assez facilement par la morphologie. Il existe deux bases de données complètes en ligne, Amphibian Species of the World (<https://amphibiansoftheworld.amnh.org/>) et AmphibiaWeb (<https://amphibiaweb.org/>), qui contiennent de nombreuses références de qualité ainsi que des descriptions détaillées des espèces et des photographies dans de nombreux cas. Pour *Nectophrynoides*, le genre qui regroupe la plupart des espèces d'amphibiens inscrites à l'Annexe I, il existe également un guide de terrain (Channing, A., et M.-O. Rödel. 2019. Field Guide to the Frogs & Other Amphibians of Africa (Guide de terrain pour les grenouilles et autres amphibiens d'Afrique). Cape Town, Afrique du Sud : Struik Nature.). Il n'y a pratiquement pas de commercialisation internationale légale, et aucune utilisation ou commerce illégal n'est connu (selon les évaluations de la Liste rouge de l'UICN) pour la majorité des espèces d'amphibiens inscrites à l'Annexe I. De plus, on ne peut pas prévoir l'utilisation et le commerce à l'avenir (par exemple, pour la plupart des *Nectophrynoides spp.*). En

conséquence, la nécessité d'un matériel d'identification détaillé semble être une priorité relativement faible dans ces cas.

- i) L'annexe 3 du présent document expose l'analyse des écarts et les recommandations de la DGHT sur le matériel d'identification des amphibiens et des reptiles. Les observations et recommandations spécifiques sur le matériel d'identification des reptiles et des amphibiens formulées par l'autorité scientifique allemande et la DGHT ont été incluses dans le Tableau de l'inventaire et la Liste de contrôle de l'A1A-ID (annexe 2) sous forme de fiches de travail.

L'ambition du nouveau "Manuel d'identification des animaux inscrits à l'Annexe I de la CITES"

14. Compte tenu de l'analyse et des remarques ci-dessus, l'élaboration d'un nouveau manuel d'identification se doit d'explorer des moyens innovants pour garantir un accès durable, une intégration complète, des mécanismes d'analyse et de mise à jour des données et ressources pertinentes. L'intention initiale mentionnée au paragraphe 10 est d'utiliser des techniques de traitement du langage naturel, des modèles de big data pertinents et la technologie des bases de données pour établir un corpus de connaissances sur les espèces CITES, en donnant la priorité aux espèces animales inscrites à l'Annexe I de la CITES et en l'étendant progressivement à d'autres espèces.
15. Les données et informations primaires proviennent principalement des matériels d'identification existants, des propositions de la CoP, de la littérature, des monographies et des bases de données sur les espèces. L'intelligence artificielle sera utilisée pour analyser, extraire et stocker les données. Un groupe d'experts supervisera le contrôle et la validation de ces données afin de constituer un corpus de connaissances scientifique et crédible des supports d'identification des espèces inscrites à la CITES. Les connaissances en matière d'identification des espèces contrôlées et vérifiées peuvent être compilées régulièrement dans le manuel d'identification de l'Annexe de la CITES ou peuvent être utilisées par des Parties en particulier et des parties prenantes pour développer des supports d'identification des espèces spécialisés en vue de leur publication. Le système devrait offrir un accès continu aux connaissances sur les espèces grâce à ce modèle intelligent et automatisé, constituant ainsi un mécanisme durable de mise à jour du manuel d'identification de la CITES.
16. Le corpus de connaissances sur les espèces CITES et le Manuel d'identification CITES ont des exigences élevées en matière de professionnalisme des utilisateurs, ce qui peut répondre aux besoins des services de lutte contre la fraude ou des douanes en matière d'identification générale, rapide et précise. L'avenir de ce système vise à améliorer les capacités et l'efficacité de la lutte contre la fraude par le biais de recommandations relatives à l'identification assistée par l'IA (encore appelée A1A-ID).
17. Les éléments de données et d'illustrations des espèces CITES sont mal harmonisés, en particulier du fait de la difficulté à obtenir des photos de certaines espèces. À partir des données multimodales des espèces (y compris la morphologie, l'anatomie, l'habitat, etc.) et de la technologie IA avancée du corpus de connaissances sur les espèces inscrites à la CITES, le système développera un vaste modèle de langage capable de fournir des textes et des images complémentaires au corpus de connaissances.

Étapes clés du nouveau manuel d'identification

18. En réponse à l'ambition du nouveau manuel d'identification, les étapes clés pour le nouvel A1A-ID seront l'établissement d'un corpus de connaissances de l'identification CITES pour les espèces animales inscrites à l'Annexe I. Par conséquent, le groupe de travail d'experts de liaison continuera à coordonner ses travaux en quatre sous-groupes, et le groupe 3 sera modifié comme suit :

Groupe 3 Corpus de connaissances

Mandat provisoire

- Identifier une liste de sources de données potentielles et les critères pour la base de données ;
- participer au débogage et à la formation à l'analyse de texte de grands modèles de langage, et superviser le modèle pour extraire des données selon certains critères ;
- examiner, réviser, compléter et vérifier les données d'identification de la CITES pour les espèces animales inscrites à l'Annexe I ; et
- étudier et faire progresser la fonction de traduction automatique multilingue du système.

Coordonnateurs Chine

Membres Spécialiste de la nomenclature du Comité pour les animaux de la CITES, Allemagne, WCS

19. Alors que le développement du corpus de connaissances se concentrera sur la faune inscrite à l'Annexe I, ces travaux couvriront un champ plus large et devront être coordonnés de toute urgence avec d'autres processus de la Convention afin d'éviter la duplication des travaux. Il est recommandé d'établir des mécanismes pour intégrer la coopération technique, le soutien financier et les capacités informatiques.

Recommandations

20. Le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes sont invités à :
- a) prendre note des progrès et des activités réalisés par le groupe d'experts de liaison sur le Manuel d'identification des animaux inscrits à l'annexe I de la CITES ;
 - b) inviter davantage de Parties, en particulier les francophones et les parties prenantes, y compris les zoos et les aquariums, à contribuer à l'initiative, ainsi qu'à mettre davantage de matériels d'identification à la disposition des experts par l'intermédiaire de la bibliothèque numérique et de la banque d'images ;
 - c) formuler des observations et des instructions supplémentaires sur l'analyse des écarts et les observations décrites au paragraphe 13 ainsi que sur l'ambition du nouveau Manuel d'identification figurant aux paragraphes 14 à 17, le cas échéant ;
 - d) formuler des recommandations sur les travaux et les mesures prévus aux paragraphes 18-19.

Informations sur l'identification des animaux inscrits à l'Annexe I de la CITES

Le développement des matériels d'identification CITES devra se faire en fonction des besoins de reconnaissance des animaux et de leurs parties et produits dans le commerce et fournir des informations de qualité et suffisamment détaillées pour soutenir la mise en œuvre et la lutte contre la fraude des inscriptions d'espèces animales à l'Annexe I de la CITES.

Le tableau suivant a été adapté de l'annexe à la résolution Conf. 19.4 de la CITES pour rappeler la nécessité de compiler les informations pertinentes sur les espèces.

Informations sur l'identification des animaux inscrits à l'Annexe I de la CITES

<i>Ordre</i>	(Des informations sont disponibles sur Species+)
<i>Famille</i>	(Des informations sont disponibles sur Species+)
<i>Genre</i>	(Des informations sont disponibles sur Species+)
<i>Espèce</i>	(Des informations sont disponibles sur Species+)
<i>Synonymes</i>	(Des informations sont disponibles sur Species+, complétées au besoin)
<i>Noms vernaculaires</i>	(Multi-langues, selon disponibilité) (Des informations sont disponibles sur Species+, complétées le cas échéant)
<i>Annexe I</i>	(Décrire l'inscription scindée selon les besoins)
<i>Répartition géographique</i>	(Des informations sont disponibles sur Species+, complétées au besoin)
<i>Répartition par pays</i>	(Des informations sont disponibles sur Species+, complétées au besoin)
<u><i>Description</i></u>	
<i>Animaux</i>	(Les caractéristiques d'identification peuvent inclure des informations morphologiques, anatomiques, physiologiques, comportementales ou moléculaires)
<i>Parties et produits</i>	(Spécimens commercialisés ¹)
<i>Schémas de commercialisation</i>	(Utilisations et schémas commerciaux connus)
<i>Autres informations</i>	(Méthodes vérifiables pour distinguer les spécimens sauvages des spécimens non sauvages)
<i>Espèces ou produits et matières</i>	

¹ Il convient de noter que toutes les références au « commerce » se rapportent au commerce tel qu'il est défini à l'article I de la Convention.

<i>premières semblables</i>	
<u>Images</u>	
<i>Animaux</i>	(Dessins au trait ou imagerie diagnostic)
<i>Parties et produits commercialisés</i>	(Photos en couleur de parties ou de produits commercialisés, ou de produits finis)
<u>Description (à titre d'information complémentaire et selon le cas)</u>	
<i>Noms pharmaceutiques</i>	(Multi-langues, selon les disponibilités)
<i>Parties et produits commercialisés</i>	(Caractéristiques telles que l'odeur, le goût, etc. pour les espèces de plantes ou d'animaux commercialisées à des fins médicinales)
<i>Autres informations</i>	(les informations disponibles sur les mesures de conversion)
<u>Références</u>	
<i>Auteur, affiliation, date</i>	



MANUEL D'IDENTIFICATION DES ANIMAUX INSCRITS À L'ANNEXE I DE LA CITES (Manuel A1A-ID)

Analyse des écarts, commentaires et recommandations de la Société allemande d'herpétologie (DGHT) avec une attention particulière pour les reptiles et les amphibiens

Analyse des écarts, basée sur l'Inventaire des matériels d'identification propres à chaque groupe, disponibles dans le collège virtuel CITES ou dans la section des documents de Species+.

Dans un premier temps, nous avons évalué les matériels d'identification du Collège virtuel CITES et de Species+, en nous concentrant sur les tortues terrestres et les tortues d'eau douce. À partir de là, nous suggérons ce qui suit :

Conserver les documents suivants dans le Collège virtuel CITES :

- Identification Guide to Tortoises and Freshwater Turtles: Parts, Products and Derivatives in Trade (présent dans le Collège virtuel CITES, en anglais uniquement)
- Guidance to Photographing Live Tortoises and Freshwater Turtles for Identification (en anglais uniquement)
- Manual for the differentiation of captive-bred and wild-caught turtles and tortoises (en anglais uniquement)
- Identification Manual for the Conservation of Turtles in China (même s'il est partiellement caduc, en anglais uniquement)
- Identification guide for the Anderson's Crocodile Newt (*Echinotriton andersoni*) endemic to Japan, inscrit à l'Annexe III de la CITES (en anglais uniquement)
- Identification guide for the *Goniurosaurus* eyelid geckos endemic to Japan (en anglais uniquement)
- Visual Identification Guide to the Monitor Lizard Species of the World (Genus *Varanus*), (en anglais uniquement)

Un lien vers l'entrée SANBI IDentifyIt dans le Collège virtuel CITES est une option appropriée pour l'accès à l'information.

Conserver les documents suivants dans Species+ :

- Bushmeat: Information and identification guide (en anglais uniquement)
- CITES Identification Guide: Hunting Trophies (en anglais uniquement)
- Guide d'identification CITES – Tortues
- CITES ID Manual - *Caretta caretta* - Parts and Derivatives (en anglais uniquement)
- CITES ID Manual – Cheloniidae (en anglais uniquement)
- CITES ID Manual - Testudines - Parts and Derivatives – Turtle skins (même s'il est partiellement caduc, en anglais uniquement)

- CITES ID Manual - Testudines - Parts and Derivatives – Tortoise products (en anglais uniquement – le lien est manifestement mélangé avec celui des écailles de tortue)
- Manuel d'identification de la CITES - Testudines - Parties et produits – Écailles de tortues
- Guidance to Photographing Live Tortoises and Freshwater Turtles for Identification (en anglais uniquement)
- Guide d'identification : Des espèces du Gabon CITES
- Identification Guide to Tortoises and Freshwater Turtles: Parts, Products and Derivatives in Trade (dans le Collège virtuel CITES) (corriger le lien erroné ou télécharger le document) (en anglais uniquement)
- Identification Manual for the Conservation of Turtles in China (même s'il est partiellement caduc, en anglais uniquement)
- Manual for the differentiation of captive-produced and wild-caught turtles and tortoises (en anglais uniquement)
- Picture guide to illegal wildlife parts and products commonly found in Southeast Asia (en anglais uniquement)
- Traditional Asian Medicine Identification Guide for Law Enforcers (en anglais uniquement)
- Visual Identification Guide to the Monitor Lizard Species of the World (Genus *Varanus*) (en anglais uniquement)

Le lien vers SANBI IDentifyIt doit être renouvelé !

Les matériaux caducs à retirer complètement de Species+

Tous les matériels d'identification CITES sur les groupes d'animaux susmentionnés, couvrant principalement des informations sur les genres et les espèces, doivent être considérés comme caducs et ne correspondant pas aux conceptions taxonomiques/systématiques actuelles sur les taxons concernés. Compte tenu de la charge de travail que représente la mise à jour de ces documents, nous recommandons de les remplacer par des liens vers des ensembles de données fréquemment mis à jour.

Analyse des écarts, basée sur l'Inventaire des matériels d'identification propres à chaque espèce et disponibles sur Species+

Nous nous sommes concentrés sur la vérification des matériels d'identification des espèces de reptiles sur la première feuille « Annexe I » (voir fichier joint « Recommandations de la DGHT (reptiles) pour l'inventaire des matériels d'identification »).

À partir de ces analyses, nous recommandons :

Dans un premier temps, nous recommandons d'établir le lien avec les évaluations de la Liste rouge de l'UICN, qui contiennent des photos montrant des caractéristiques spécifiques permettant d'identifier les espèces, ainsi qu'une description de l'espèce accompagnée de références. Dans la Liste rouge de l'UICN, la plupart des espèces inscrites à l'Annexe I de la CITES ont déjà été évaluées, ainsi que la majeure partie des espèces inscrites à l'Annexe II. Nous avons ajouté des suggestions de liens dans la feuille EXCEL ci-jointe pour les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I (colonne L). La mise à jour de ces liens sera facile à réaliser par une recherche avancée sur le site web de l'UICN, une fois qu'une nouvelle version de la Liste rouge de l'UICN aura été téléchargée.

Dans un deuxième temps, il faudrait établir un lien avec les pages correspondant à chaque espèce dans les documents du guide complet d'identification de la famille ou du genre concerné sur Species+ ou le Collège virtuel CITES. Nous avons montré des exemples de cette méthode de liens dans la feuille EXCEL ci-jointe avec l'espèce *Varanus* inscrite à l'Annexe I (colonne M).

Matériels d'identification supplémentaires propres à chaque espèce qui pourraient être fournis

En 2021 et 2022, deux rapports ont été rédigés pour l'Agence fédérale de conservation de la nature (BfN), à la demande de l'autorité scientifique allemande de la CITES, et réalisés par la DGHT :

LANGNER, C., B. PFAU, R. BAKOWSKIE, C. ARRANZ & A. KWET (2021b): Evaluation of the Captive Breeding Potential of selected Reptile Taxa included in Appendices I and II at CITES CoP17. Bonn (BfN-Skripten 609): 247 pp.

LANGNER, C., B. PFAU, M. BERNARDES, U. GERLACH, F. HULBERT, M. VAN SCHINGEN-KHAN, U. SCHEPP, C. ARRANZ, M. RIEDLING & A. KWET (2022b): Evaluation of the Captive Breeding Potential of Selected Amphibian and Reptile Taxa Included in Appendices I and II at CITES CoP18. Bonn (BfN-Skripten 627): 271 pp.

Ces rapports sont disponibles sur le site web de la BfN. Il est possible de créer des liens vers les chapitres consacrés aux différents taxons dans ces documents, voir les exemples dans la feuille EXCEL ci-jointe pour les espèces de l'Annexe I (colonne M).

Un troisième rapport de cette série, sur les reptiles et les amphibiens dont l'inscription à l'Annexe I ou II a été adoptée lors de la CoP19 de la CITES, est en cours de préparation et sera disponible d'ici mai 2025.

* données compilées et analysées par le Dr. rer. nat. Beate Pfau, conseillère en gestion de projets internationaux